



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
3 mai 2017

Original : français

---

### **Lettres identiques datées du 26 avril 2017, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

L'attaque commise le 4 avril 2017 à Khan Cheikhoun en Syrie a causé la mort de plus de 80 personnes, dont 50 ont péri immédiatement, et en a blessé plus de 500. Compte tenu de la gravité de cette attaque, la France a décidé de déclassifier une partie des conclusions de ses enquêtes en cours.

Nos services de renseignement sont parvenus à la conclusion expresse que l'agent chimique utilisé lors de l'attaque du 4 avril est le gaz sarin. Des échantillons prélevés au sol, y compris des échantillons humains, ainsi que des débris de munitions, ont été recueillis sur le site de Khan Cheikhoun immédiatement après l'attaque du 4 avril. Des échantillons chimiques ayant été conservés par nos services depuis le début du conflit, il nous a été possible d'effectuer des analyses comparées avec les échantillons prélevés sur le site de l'attaque de Khan Cheikhoun.

Nos services ont établi que le gaz sarin utilisé lors de l'attaque du 4 avril est le même que celui qui a été utilisé lors d'une attaque similaire à Saraqeb, en Syrie, le 29 avril 2013. La présence d'une substance nommée hexamine est caractéristique du sarin produit par le régime syrien. Il est typique du processus de fabrication développé dans le laboratoire syrien ESRB. Cette substance est présente dans les échantillons prélevés le 29 avril 2013 et ceux recueillis le 4 avril 2017.

Nos services ont également confirmé qu'un avion de modèle Sukhoi avait décollé de la base de Chaaïrat dans la matinée du 4 avril.

La France a transmis ces informations à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) le mardi 25 avril, et le Ministre des affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, les a rendues publiques ce mercredi 26 avril.

La France est profondément préoccupée par ces conclusions qui confirment, une nouvelle fois, que la Syrie n'a pas respecté ses engagements internationaux : elle a continué à utiliser des armes chimiques de façon répétée et a maintenu un programme chimique clandestin.

Au-delà de la Syrie, cette situation affaiblit le régime international de non-prolifération chimique et menace notre système de sécurité collective. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que l'arsenal chimique syrien soit démantelé et que l'usage d'armes chimiques par le régime syrien soit définitivement empêché.



La France attend désormais de prendre connaissance du rapport de la Mission d'établissement des faits de l'OIAC, un mécanisme professionnel, technique et impartial qui doit bénéficier de toute notre confiance et de notre soutien.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe\* comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) François **Delattre**

---

\* L'annexe est distribuée uniquement dans les langues de l'original.

**Annexe aux lettres identiques datées du 26 avril 2017  
adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent de la France  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

**Évaluation nationale**

**Attaque chimique du 4 avril 2017 (Khan Cheikhoun)**

**Programme chimique syrien clandestin**

Ce document est constitué de renseignements déclassifiés issus des sources propres françaises.

Le 4 avril 2017, des frappes aériennes contre des civils dans la ville de Khan Cheikhoun ont tué plus de 80 personnes. Selon nos experts, les symptômes constatés immédiatement après (myosis, suffocation, lèvres bleues, mousses blanches sur le visage, convulsions), tout comme le nombre élevé de décès et le fait que certains secouristes et membres du personnel médical ont subi des contaminations secondaires, sont caractéristiques de l'emploi d'un agent neurotoxique à forte létalité. Ceci est désormais confirmé de façon scientifique (cf. infra).

Ces frappes s'inscrivent dans un contexte d'emploi continu depuis 2013 d'armes ou d'agents chimiques en Syrie, notamment lors de frappes aériennes, y compris après que le régime syrien s'était engagé à démanteler son arsenal chimique le 25 octobre 2013. La France a, à plusieurs reprises, collecté des prélèvements biomédicaux, environnementaux et des munitions ou morceaux de munitions en Syrie. La France a pu confirmer en plusieurs occasions l'emploi de chlore et de sarin. Un tableau joint à ce document liste les évaluations françaises.

#### **1. – Analyse technique de l'attaque chimique du 4 avril**

a) La France a mis en œuvre les moyens nécessaires pour disposer de ses propres échantillons issus de l'attaque présumée au sarin le 4 avril 2017 dans la province d'Idlib.

b) Les analyses réalisées par les experts français sur des échantillons environnementaux, prélevés à l'un des points d'impact de l'attaque chimique survenue à Khan Cheikhoun, le 4 avril 2017, révèlent la présence de sarin, d'un produit secondaire spécifique (le diisopropylméthylphosphonate - DIMP), formé lors de la synthèse de sarin à partir d'isopropanol et de DF (difluorure de méthylphosphonyle), et d'hexamine. L'analyse des échantillons biomédicaux montre également qu'une victime de Khan Cheikhoun, dont le sang a été prélevé en Syrie le jour même de l'attaque, a été exposée au sarin.

La France confirme donc de façon indépendante et avec certitude que du sarin a été employé le 4 avril. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Turquie et le Directeur général de l'OIAC ont de leur côté établi l'emploi de sarin sur la base d'analyses de prélèvements biomédicaux.

c) Selon les renseignements obtenus par les services français, le procédé de synthèse du sarin, développé par les scientifiques du Centre d'Etudes et de Recherches Scientifiques (CERS) et employé par les forces armées et de sécurité syriennes, implique l'utilisation d'hexamine comme stabilisant. Le DIMP est également connu pour être un produit secondaire généré par ce procédé.

d) Ces renseignements sur le procédé utilisé par le régime et qui signe sa responsabilité dans l'attaque du 4 avril reposent, entre autres, sur l'analyse du contenu d'une grenade non explosée mise en œuvre de façon certaine par le régime syrien lors de

l'attaque de Saraqeb, le 29 avril 2013. Ce jour-là, en milieu d'après-midi, un hélicoptère, en provenance du Nord-Est, a survolé à haute altitude la ville de Saraqeb. Trois objets non identifiés, diffusant une fumée blanche, ont été largués sur les quartiers situés à l'ouest de la ville, selon une trajectoire nord-sud. Selon la France, seule l'armée syrienne était en possession d'hélicoptères et pouvait donc être à l'origine de ces trois largages.



*Chronologie du largage de trois objets non identifiés par un hélicoptère.*

Au premier point d'impact, aucune victime n'était à déplorer. Au point deuxième point d'impact, on dénombrait un décès et une vingtaine de victimes. Parmi les débris, une grenade explosée a été découverte. Les analyses de prélèvements biomédicaux et environnementaux recueillis par les services français ont révélé la présence de composés caractéristiques d'une exposition au sarin. Cette analyse a été confirmée en décembre 2013 par les Nations Unies.



*Grenade explosée retrouvée au deuxième point d'impact*

Au troisième point d'impact, une grenade non explosée a été retrouvée dans un cratère sur un chemin de terre. Cette munition présentait une importante similitude d'aspect avec celle du deuxième point d'impact.



*Cratère au troisième point d'impact où la grenade a été retrouvée*

Les services français, s'étant assurés de la traçabilité de cette grenade, ont fait procéder à des expertises.



*Munition récupérée au troisième point d'impact et sa radiographie*

Les analyses chimiques conduites ont montré qu'elle contenait un mélange solide et liquide d'environ 100 millilitres de sarin à une pureté estimée à 60%. L'hexamine, le DF et un produit secondaire, le DIMP, ont également été identifiés. Des modélisations réalisées à partir des caractéristiques du cratère ont confirmé avec un très haut niveau de confiance un largage par voie aérienne.

e) La présence de composés chimiques communs dans les échantillons environnementaux récupérés lors des attaques de Khan Cheikhoun, le 4 avril 2017, et de Saraqeb le 29 avril 2013, a donc été formellement établie par la France. Le sarin présent dans les munitions utilisées le 4 avril a été produit selon le même procédé de fabrication que celui utilisé lors de l'attaque au sarin perpétré par le régime syrien à Saraqeb. En outre, la présence d'hexamine indique que ce procédé de fabrication est celui développé par le CERS au profit du régime syrien.

## **2.- Analyse militaire de la situation tactique autour du 4 avril**

a) L'attaque du 4 avril est intervenue après que les forces armées et de sécurité syriennes et ses soutiens ont lancé une contre-offensive dans le secteur de Hama, en réaction à la progression des groupes armés et du Hay'at Tahrir al Cham au nord de Hama, depuis le 22 mars.

Le 23 mars, les forces d'élite syriennes, les Qouwat al Nemr, ainsi que le Hezbollah et la force iranienne al Qods, ont été redéployées dans cette zone. L'effort aérien syrien et russe a aussi été porté en majorité sur ce secteur. Le 2 avril, les FASS et leurs soutiens ont repoussé la ligne de front sans que Damas parvienne à reprendre la totalité du territoire

conquis par les groupes armés pendant le mois de mars. Depuis lors, le régime a largement repris l'ascendant dans le secteur de Hama et continue de faire pression sur l'opposition : de nouveaux bombardements conventionnels ont été observés dans la région de Hama.

b) Les services français ont connaissance en particulier d'un Sukhoi 22 qui a décollé de la base de Chayrat le 4 avril au matin et a effectué jusqu'à six frappes sur la localité de Khan Cheikhoun.

c) Pour ce qui concerne l'organisation générale de la chaîne de commandement, les services de renseignement français estiment que seuls Bachar al Assad et certains des membres les plus influents de son entourage sont habilités à donner l'ordre d'utiliser des armes chimiques.

### **3. – Analyse de la présence des groupes armés à Hama et de leurs capacités**

a) S'il est confirmé que des attaques chimiques à l'ypérite ont été conduites en Syrie par Daesh depuis 2015, la France estime que la thèse d'une attaque à l'aide d'un agent neurotoxique le 4 avril menée par les groupes armés n'est pas crédible. La France ne dispose d'aucune information permettant de confirmer la détention de sarin par ces groupes.

1. Hay'at Tahrir al Cham (HTS) est né de la fusion de plusieurs factions radicales avec le mouvement qaidiste Jabhat Fatah al-Sham à la suite de la chute d'Alep. Une coordination pragmatique a été observée entre le HTS et les autres groupes armés présents dans le secteur de Hama fin mars. A la connaissance des services français, aucun de ces groupes ne dispose de la capacité à mettre en œuvre un agent neurotoxique, ni ne dispose des capacités aériennes nécessaires.
2. L'hypothèse d'une attaque perpétrée par Daesh n'est pas plausible non plus, alors que le groupe terroriste n'est pas présent dans le secteur de Hama. Les services de renseignement français n'ont au demeurant pas constaté que Daesh disposait de sarin ni de capacités aériennes.

b) Les services français estiment qu'une mise en scène ou une manipulation par l'opposition n'est pas non plus crédible, en particulier du fait de l'afflux massif de patients en un temps limité vers des hôpitaux sur le territoire syrien et sur le territoire turc, et de la mise en ligne simultanée et massive de vidéos présentant les symptômes de l'utilisation d'agents neurotoxiques.

### **4. – Maintien depuis 2013 d'un programme chimique clandestin syrien.**

a) Dans une précédente synthèse nationale déclassifiée, les services français recensaient, en 2013, leurs connaissances du programme chimique syrien et des attaques chimiques perpétrées par le régime. Ils signalaient notamment que le sarin était majoritairement utilisé sous forme binaire : mélange de difluorure de méthylphosphonyl (DF), précurseur clé dans la fabrication du sarin, et d'isopropanol réalisé juste avant emploi.

La France a signalé à l'OIAC que les explications syriennes sur les quantités de DF déclarées, une vingtaine de tonnes, comme ayant été utilisées lors d'essais ou perdues lors d'accidents, étaient surévaluées. D'autre part, depuis 2014, la France a pu constater des tentatives d'acquisition par la Syrie de quelques dizaines de tonnes d'isopropanol. Aucune preuve de la véracité des déclarations syriennes n'a pu être obtenue par l'équipe d'évaluation de la déclaration initiale syrienne (DAT) du Secrétariat technique de l'OIAC. L'OIAC a elle-même constaté des incohérences majeures dans les explications syriennes au sujet de la présence de dérivés de sarin sur plusieurs sites sur lesquels aucune activité liée à ce toxique n'avait été déclarée.

b) Sur la base des conclusions de la DAT et de ses propres renseignements, la France estime que d'importants doutes subsistent sur l'exactitude, l'exhaustivité et la sincérité du démantèlement de l'arsenal chimique syrien. La France estime en particulier que la Syrie, malgré l'engagement pris de détruire l'ensemble de ses stocks et capacités, a maintenu une capacité de production ou de stockage de sarin. Elle estime enfin que la Syrie n'a pas déclaré de munitions tactiques (grenades et roquettes) telles que celles utilisées, de façon répétée, depuis 2013.

c) Le régime de Damas a continué de faire usage d'agents chimiques contre sa population depuis l'adhésion de la Syrie à la CIAC le 13 octobre 2013. Plus d'une centaine d'allégations d'emploi ont ainsi été recensées, au moyen de chlore mais également de sarin.

Depuis 2014, la mission d'établissement des faits de l'OIAC (*Fact Finding Mission*, FFM) a rendu publics plusieurs rapports confirmant l'emploi d'armes chimiques en Syrie contre des civils. Le mécanisme d'enquête et d'attribution ONU-OIAC sur les attaques chimiques (*Joint Investigation Mechanism*, JIM) a enquêté sur neuf allégations d'emploi. Dans ses rapports d'août et d'octobre 2016, le JIM attribue à Damas trois cas d'utilisation de chlore et un cas d'utilisation d'ypérite à Daech.

\*

**Sur la base de cette évaluation d'ensemble et en raison des renseignements fiables et concordants recueillis par nos Services, la France estime que les forces armées et de sécurité syriennes ont mené une attaque chimique au sarin contre des civils à Khan Cheikhoun, le 4 avril 2017./.**

## ALLEGATIONS D'EMPLOI D'ARMES CHIMIQUES RECENSEES EN SYRIE DEPUIS 2012

Légende du tableau :

Allégations d'emploi d'armes chimiques qui n'ont pas pu être caractérisées avec une grande fiabilité par les services français.	Usage de sarin prouvé par la France via le recueil d'échantillons biomédicaux et/ou environnementaux. Attaque attribuée au régime syrien.	Forte présomption d'usage de sarin par le régime syrien	Forte présomption d'usage de chlore par le régime syrien	Attaque à l'ypérite attribuée à l'« Etat Islamique »
---	--	---	--	--

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Kafar Takharim Salqin	60 km à l'ouest d'Alep	14 octobre 2012	
Harasta	Ghouta Est	19 novembre 2012	
Homs		23 décembre 2012	
Khan Al Assal	Alep	19 mars 2013	Suffocation
Al Otaybah	30 km à l'est de Damas	19 mars 2013	Myosis, convulsions, spasmes musculaires
Baba Amrou	Homs	20 mars 2013	

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Daraya	Sud-ouest de Damas	28 mars 2013	
Al Otaybah	30 km à l'est de Damas	9 avril 2013	
Jobar	Ghouta Est	9 avril 2013	Brûlures et inflammations de l'épiderme
Alep		13 avril 2013	Hallucinations, vomissements et mucosités
Cheikh Maksoud	Alep	13 avril 2013	mouvements incontrôlables, hypersalivation et myosis
Jobar	Ghouta Est	Mi-avril 2013	difficultés respiratoires, perte de connaissance, étourdissement, myosis
Daraya	Sud-ouest de Damas	25 avril 2013	
Saraqeb	Idlib	29 avril 2013	Tremblements, difficultés respiratoires, perte de conscience, myosis
Adrah	Nord-est de Damas	23 mai 2013	
Harasta	Ghouta Est	26 mai 2013	

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Bahareya	Ghouta Est	10 juin 2013	Suffocation et paralysies partielles
Zamalka	Ghouta Est	24 juin 2013	Tremblements, contractions musculaires et myosis
Sayida Zeinab	Sud de Damas	7 juillet 2013	
Douma	Nord-est de Damas	4 août 2013	Difficultés respiratoires, convulsions et mucosités buccales
Damas		21 août 2013	Myosis, convulsions, détresse respiratoire, hypersalivation et rhinorrhée
Jobar Zamalka	Ghouta Est	12 septembre 2013	Difficultés respiratoires et hypersalivation
Kafr Zeita	Hama	11 avril 2014	Suffocation, toux et désorientation
Jobar	Ghouta Est	3 avril 2014	
Kafar Zeita	Hamah	20 avril 2014	Toux et suffocation
Tall Manis		21 avril 2014	
Al Tamah'ah	Idlib	23 avril 2014	Toux et suffocation

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Irbin	Ghouta Est	5 juin 2014	Difficultés respiratoires, nausées, maux de tête, perte de connaissance, yeux rouges, inflammation du visage et totale analgésie
Jobar	Ghouta Est	12 août 2014	Conscience réduite, insuffisance respiratoire et irritation des yeux
Daraa		19 août 2014	
Hatita Al Jarach	Ghouta Est	14 septembre 2014	
Adra	Nord-est de Damas	24 septembre 2014	Insuffisance respiratoire, convulsions
Deir ez-Zor		27 septembre 2014	
Tall Bisseh		3 novembre 2014	
Nawa	25 km au nord-est de Homs	24 février 2015	Toux
Qmenas Sarmine	Idlib	16 mars 2015	
Sarmine	Idlib	23 mars 2015	
Binnish	Idlib	24 mars 2015	Pas de symptômes visibles
Sarmine	Idlib	26 mars 2015	

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Région d'Idlib		31 mars 2015	
Ghab plain	Idlib	3 avril 2015	
Douar Al Mehrab Karaj Al Bolman	Idlib	16 avril 2015	
Feliyon Korin	Idlib	16 avril 2015	
Tamana'a Kafr Najd	Idlib	17 avril 2015	Suffocation
Edles	Idlib	24 avril 2015	
As Sahn	Idlib	24 avril 2015	
Alep		24 avril 2015	
Sahl al Ghab		25 avril 2015	
Nirab	Sud-est d'Alep	25 avril 2015	
Hama		26 avril 2015	
Kafr Oued	Idlib	26 avril 2015	Suffocation
Al Hawash	Idlib	26 avril 2015	
Mansoura		26 avril 2015	

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Jabal Zawiye	Idlib	26 avril 2015	
Al Marjeh	Alep	27 avril 2015	
Al Mastoumah	Idlib	27 avril 2015	
Karsaa Kansafrah	Idlib	28 avril 2015	
Saraqeb	Idlib	29 avril 2015	Suffocation
Al Hawash	Hama	29 avril 2015	
Sahl al Ghab Qastoun	Hama	29 avril 2015	Suffocation
Saraqeb	Idlib	2 mai 2015	
Kansafra	Région d'Idlib	2 mai 2015	
Kafr Batikh	Idlib	6 mai 2014	
Al Janudiyah	Idlib	7 mai 2015	
Al Bashiriya	Idlib	10 mai 2015	
Sarmaniya	Idlib	10 mai 2015	
Aqrab	Hama	14 mai 2015	

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Mashmashan	Idlib	15 mai 2015	
Sarmine	Idlib	16 mai 2015	
Al Kostan	Idlib	17 mai 2015	
Mashmashan	Idlib	17 mai 2015	
Jisr el Choughour	Idlib	18 mai 2015	
Mashmashan	Idlib	19 mai 2015	
Alep	Alep	13 juin 2015	
Jobar	Ghouta Est	13 juin 2015	
Al Janoudiah		8 juin 2015	
Jisr Al Shoughour	Idlib	7 juin 2015	
Alep	Alep	7 juin 2015	
Hassekeh		28 au 30 juin 2015	
Zobdani		5 juillet 2015	
Quartier d'Al Rashidin	Alep	7 juillet 2015	Suffocation
Marea		21 août 2015	

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Saqba	Ghouta Est	23 août 2015	Convulsions
Marea		1 <sup>er</sup> septembre 2015	
Moaddamiyah	Ghouta Est	22 décembre 2015	Forts écoulements de sang, difficultés respiratoires, irritation des yeux
Al Nashabiyah	Ghouta Est	23 janvier 2016	
Moaddamiyah	Ghouta Est	31 janvier 2016	
Qabun	Ghouta Est	3 avril 2016	
Handarat	Nord d'Alep	8 avril 2016	
Handarat	Nord d'Alep	14 avril 2016	
Al Amqiyah	Hama	18 avril 2016	Suffocation
Ein Terma	Ghouta Est	Début juillet	Suffocation
Saraqeb	Idlib	1 <sup>er</sup> août 2016	Difficultés respiratoires, suffocation, irritation des yeux, vomissements, maux de tête
Alep	Alep	2 août 2016	Difficultés respiratoires
Alep	Alep	10 août 2016	Difficultés respiratoires

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Ein Terma et/ou Jobar	Ghouta Est	Fin août - début septembre 2016	Suffocation
Alep	Alep	6 septembre 2016	Difficultés respiratoires, irritation des yeux, étourdissements, vomissements
Kafr Naya	Nord d'Alep	16 septembre 2016	Difficultés respiratoires
Jobar	Ghouta Est	19 septembre 2016	
Alep	Alep	25 septembre 2016	
Kafr Zeita	Hama	1 <sup>er</sup> octobre 2016	Difficultés respiratoires, irritation des yeux, étourdissements, vomissements
Alep	Alep	2 octobre 2016	
Latamneh	Hama	17 octobre 2016	
Latamneh	Hama	25 octobre 2016	Difficultés respiratoires, irritation des yeux, étourdissements, vomissements
Alep-Ouest	Alep	30 octobre 2016	
Alep-Ouest	Alep	2 novembre 2016	Difficultés respiratoires

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Khan Asal	Sud-ouest d'Alep	11 novembre 2016	Difficultés respiratoires
Alep-Est	Alep-Est	18 novembre 2016	Suffocations
Alep-Est	Alep-Est	20 novembre 2016	Suffocation
Alep-Est	Alep-Est	21 novembre 2016	
Alep-Est	Alep-Est	22 novembre 2016	Difficultés respiratoires
Alep-Est	Alep-Est	23 novembre 2016	Difficultés respiratoires, irritation des yeux
Alep-Est	Alep-Est	28 novembre 2016	Suffocation
Alep-Sud	Alep-Sud	8 décembre 2016	Suffocation
Alep-Sud	Alep-Sud	9 décembre 2016	Suffocation
Alep-Sud	Alep-Sud	10 décembre 2016	
Uqairabat	Hama	12 décembre 2016	Myosis, convulsions, détresse respiratoire, hypersalivation
Vallée de Wadi Barada	Nord-ouest de Damas	3 janvier 2017	
Bassimeh	Nord-ouest de Damas	5 et 6 janvier 2017	Irritations

VILLE	REGION	DATE	SYMPTOMES DES VICTIMES
Al Midaani	Ghouta Est	Fin janvier 2017	
Al Majr	Ghouta Est	30 janvier 2017	Difficultés respiratoires, irritations des yeux
Irbin	Ghouta Est	7 février 2017	
Irbin	Ghouta Est	9 février 2017	Difficulté respiratoire, perte de conscience, sécrétion buccale de mousse et agitation
Irbin	Ghouta Est	10 février 2017	
Housh Aldhawahra	Ghouta Est	20 février 2017	
Harasta	Ghouta Est	26 février 2017	Difficulté respiratoire
Latamneh	Hama	25 mars 2017	Difficulté respiratoire
Latamneh	Hama	30 mars 2017	Difficulté respiratoire, perte de conscience, sécrétion buccale de mousse et agitation
Khan Cheïkhoun	Idlib	4 avril 2017	Difficulté respiratoire, perte de conscience, sécrétion buccale de mousse et agitation
Latamneh	Hama	6 avril 2017	